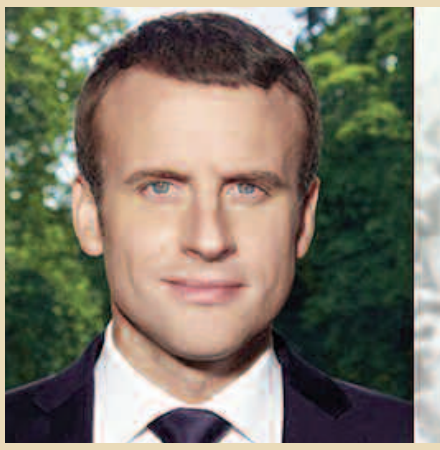
ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE ENTRE TEBBOUNE ET MACRON

PLAIDOYER POUR UNE RELATION SEREINE

Le Président de la république Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron ont convenu d'établir une relation sereine entre les deux pays dans le respect mutuel de leur souveraineté. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République.

Page3





LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6706 - JEUDI 4 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LEVÉE DU CONFINEMENT

LES PROCHAINS JOURS SERONT DÉCISIFS

Déconfinement total à l'échelle nationale ? Ou partiel ? Les dix derniers jours qui restent pour le confinement seront déterminants pour le gouvernement. C'est à partir des indicateurs sanitaires relatifs, notamment au nombre des contaminés et décès, qu'une décision sera prise par les pouvoirs publics, en prenant en compte l'avis du Conseil scientifique.

Page2



DES LOURDES PEINES ET AMENDES POUR LES CONTREVENANTS



Le masque obligatoire comme la ceinture de sécurité

Page 2

COVID-19

107 nouveaux cas, 151 guérisons et 6 décès en 24h

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CONTROVERSE AUTOUR DE L'HYDROXYCHLOROQUINE

Le Volte-face de *«The Lancet»*

LA PRESTIGIEUSE revue médicale The Lancet a pris ses distances avec l'étude très critiquée qu'elle a publiée sur l'hydroxychloroquine, en alertant ses lecteurs sur «le fait que de sérieuses questions scientifiques ont été portées à (son) attention» au sujet de l'étude. Ces derniers jours, plusieurs chercheurs ont émis des doutes sur la fiabilité de cette étude. La revue médicale, qui a publié récemment une étude très critique concernant ce traitement face au coronavirus, reconnaît désormais dans un avertissement formel que « d'importantes questions » existent à son sujet.The Lancet souhaite ainsi « alerter les lecteurs sur le fait que de sérieuses questions scientifiques ont été portées à (son) attention » au sujet de cette étude, qui fait actuellement l'objet d'un audit initié par ses auteurs, a indiqué la revue. Cet avertissement a été publié avant-hier soir, sous la forme d'une « expression of concern » ou expression de préoccupation, une déclaration formelle employée par les revues scientifiques pour signifier qu'une étude pose potentiellement problème. Si « expression of concern » n'est pas aussi lourde de conséquences qu'une rétractation pure et simple, elle est tout de même de nature à jeter le doute sur des travaux scientifiques. L'étude en cause, a eu un retentissement mondial et des répercussions spectaculaires, en poussant notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à suspendre les essais cliniques sur l'hydroxychloroquine contre le nouveau coronavirus, car elle conclut que ce médicament n'est pas bénéfique aux malades du Covid-19 hospitalisés et peut-être même néfaste. Publiée le 22 mai dans The Lancet, elle se fonde sur les données de 96 000 patients hospitalisés entre décembre et avril dans 671 hôpitaux, et compare l'état de ceux qui ont reçu le traitement à celui des patients qui ne l'ont pas eu. Dans la foulée de sa parution, de nombreux chercheurs ont exprimé leurs doutes sur l'étude, y compris des scientifiques sceptiques sur l'intérêt de l'hydroxychloroquine contre le Covid-19. Dans une lettre ouverte publiée le 28 mai, des dizaines de scientifiques du monde entier soulignent que l'examen minutieux de l'étude publiée par The Lancet soulève « à la fois des inquiétudes liées à la méthodologie et à l'intégrité des données». Ces données émanent de Surgisphere, qui se présente comme une société d'analyse de données de santé, basée aux États-Unis.Il convient de noter que l 'Algérie a décidé, mercredi 27 mai, de maintenir le protocole de la chloroquine contre le Covid-19, malgré la décision de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de suspendre temporairement son utilisation. Selon les statistiques officielles de l'Algérie, sur les 9626 cas de covid- 19, recensés dans le pays, 6067 sont guéris, soit un taux de guérison de 63.2%, en suivant le protocole précité. Les autres sont en cours de traitement.

Mohamed Mecelti

TOUT DÉPENDRA DE LA SITUATION SANITAIRES

Les prochains jours du confinement seront décisifs

Déconfinement total à l'échelle nationale ? Ou partiel ? Les dix derniers jours qui restent pour le confinement seront déterminants pour le gouvernement. C'est à partir des indicateurs sanitaires relatifs, notamment au nombre des contaminés et décès, qu'une décision sera prise par les pouvoirs publics, en prenant en compte l'avis du Conseil scientifique.

C'est ce qu'a indiqué l'infectiologue et chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik, Mohamed Yousfi, qui affirme que le protocole thérapeutique à base de chloroquine s'est révélé gagnant. Signalant le rôle pivot du citoyen qui a une grande responsabilité sur la décision de levée du confinement, en veillant au respect strict des mesures préventives, et par ricochet limiter la propagation du virus, l'infectiologue qui s'est exprimé, hier, sur les ondes de la chaine 3 estime que si dans les dix jours restants, le nombre des contaminés est toujours élevé dans certaines localités, il ne faut pas aller au déconfinement total. Se fiant aux expériences de certains pays, notamment européens, il préconise un déconfinement par étape et par région en fonction de l'évolution de l'épidémie et les indicateurs sanitaires. Mettant en garde contre le risque de déconfinement non étudié, et en cas de non-respect des mesures barrières, l'intervenant signale l'importance de préparer la période de déconfinement.Des mesures sanitaires devront être observées, notamment dans les lieux de travail, les commerces et dans les espaces publics. « Le citoyen peut travailler, faire ses courses et se promener, mais dans le respect strict des recommandations des scientifiques », a-t-il souligné. Il a rappelé la mauvaise expérience relative à l'autorisation donnée, au début du mois de ramadan, à certains commerces pour la reprise d'activité, qui a provoqué l'augmentation des personnes contaminés au Covid-19. Une décision qui n'a pas été préparée et le citoyen pas trop sensibilisé sur la question. Pour Yousfi, l'algérien doit désormais



apprendre à vivre avec le virus. « Il faut apprendre à mettre le masque, à éviter les rassemblements et à se laver les mains », précise-t-il, affirmant que « le respect des recommandations des spécialistes va nous faire sortir le plus rapidement de cette épidémie ». Le chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik, épicentre du COVID-19 dans le pays, estime en outre que « la situation est maitrisée globalement au niveau national ». Pour cela, dit-il, il n'y a qu'à observer la nette diminution des afflux de citoyens vers les services de santé, ainsi que celle du nombre de lits occupés par les personnes affectées par le virus. Par ailleurs, il a affirmé que depuis l'apparition de la maladie, les choses ont évolué en termes de connaissances, permettant de lui adapter, au fur et à mesure, des stratégies de prévention, de dépistage et de traitement. S'agissant de la chloroquine, qualifiée de traitement de la discorde compte tenu de la polémique relative à son usage, l'invité de la rédaction se dit satisfait des résultats obtenus depuis son utilisation. Mise à part quelques cas infimes, le professeur Yousfi signale que parmi les malades qui ont bénéficié de ce médicament au niveau de son service, il n'a pas été constaté parmi eux d'effets secondaires à l'exemple, notamment, de problèmes cardiaques.

Lilia Aït Akli

Djerad : «Le déconfinement sera élaboré selon les recommandations de l'autorité sanitaire»

LA FEUILLE de route de sortie du confinement, imposé par la pandémie du coronavirus (Covid-19), sera «progressive et flexible» et devra être «impérativement» élaborée sur la base des recommandations émises par l'autorité sanitaire et en concertation avec les partenaires sociaux, a affirmé hier le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.
Djerad, qui a présidé, une réunion en visioconférence du gouvernement, a rappelé les directives du président de la République relatives à ce dossier, indiquant que «la feuille de route de sortie du confinement, qui sera progressive et flexible, devra être impérativement élaborée sur la base des recommandations émises par l'autorité sanitaire et en concertation
avec les partenaires sociaux». Il a réaffirmé, à cette occasion, que «la santé des citoyens demeure la préoccupation prioritaire des pouvoirs publics». Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'est dit satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, mettant l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation physique. M. D.

DES LOURDES PEINES ET AMENDES POUR LES CONTREVENANTS

Le masque obligatoire comme la ceinture de sécurité

LE PORT du masque de protection contre le coronavirus est désormais obligatoire en Algérie y compris dans les véhicules. Les contrevenants risquent une amende de 10 000 DA et une peine de prison allant jusqu'à deux ans. C'est ce qu'a indiqué le procureur général près la Cour d'Alger, Mourad Sid Ahmed. S'exprimant dans une émission de la télévision publique, M. Sid Ahmed a affirmé que le port du masque seul dans son véhicule est aussi obligatoire et encoure des sanctions contre les contrevenants. Le procureur général près la Cour d'Alger est formel : « L'article de loi est clair : il stipule que si vous êtes sur la voie publique ou dans une administration, vous êtes obligé de le porter. Etre dans un véhicule c'est être dans la voie publique ».

M. Sid Ahmed prévient que les personnes atteintes de Covid-19 et qui ne portent pas la bavette peuvent encourir une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 années, du fait qu'elles mettent en danger la vie d'autrui. Pour lui « la décision doit être appliquée de la manière la plus simple », en mettant la bavette dès qu'on sort de chez soi « que vous soyez dans un véhicule ou à pied ».

Pour plus de précisions, le procureur souligne que les contrevenants ont un délai de dix jours pour s'acquitter de leur amende. A défaut, le procès-verbal (PV) dressé par l'officier de police judiciaire « est adressé automatiquement au procureur de la République et (le contrevenant) est auditionné avec comparution. A partir de là, il risque de se voir infliger une amende double (20 000 DA). Il se pourrait même qu'il risque de se voir emprisonné pendant 3 jours », précise le procureur général près la Cour d'Alger.

Il faut rappeler, que le port du masque a été rendu obligatoire dernièrement et intervient afin de mieux prévenir contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), durant cette période très favorable aux regroupements, aux déplacements et aux contacts directs. La décision a été publiée au dernier Journal officiel, paru jeudi 21 mai. Le décret stipule que les contrevenants risquent des peines prévues par le Code pénal. Le gouvernement avait promis que ces masques seront disponibles à « grande échelle » et leur distribution aux citoyens sera assurée à travers les structures, comités et associations de la société civile.

Lynda Louifi

ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE ENTRE TEBBOUNE ET MACRON

PLAIDOYER POUR UNE RELATION SEREINE

Le Président de la république Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron ont convenu d'établir une relation sereine entre les deux pays dans le respect mutuel de leur souveraineté. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République.



Dans un entretien téléphonique, les deux présidents ont d'abord évoqué «les efforts consentis par chaque pays pour juguler la propagation de la pandémie Covid-19», indique le communiqué.

«Après avoir passé en revue les relations bilatérales, les deux parties ont convenu de leur donner une impulsion prometteuse sur des bases durables à même de garantir l'intérêt commun réciproque et le respect total de la spécificité et de la souveraineté de chacun des deux pays», ajoute la même source.

Les deux parties ont également évoqué la situation en Libye et au Sahel «au regard des souffrances de leurs peuples du fait des guerres et conflits, les deux présidents ont convenu d'une coordination pour y mettre un terme en œuvrant au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région», conclut le communiqué de la présidence de la République.

Pour sa part la présidence française avait publié un communiqué sur le site de l'Élysée faisant part d'un entretien téléphonique entre les deux présidents qui s'est déroulé «dans l'esprit d'amitié et de respect mutuel de leur souveraineté qui anime les relations entre la France et l'Algérie».

«Les deux présidents sont également convenus d'œuvrer à une relation sereine et à une relance ambitieuse de la coopération bilatérale dans tous les domaines», ajoute la même source.

Cet entretien téléphonique intervient alors qu'une crise avait éclaté entre Alger et Paris qui a conduit au rappel de l'ambassadeur algérien suite à la diffusion sur deux chaines publiques françaises de deux documentaires portants atteinte à l'image du Hirak et au peuple Algérien et ses institutions, selon le ministère des affaires étrangères.

Pour rappel, la diffusion de ces documentaires sur le Hirak par les chaînes françaises a été qualifiée par Alger d'attaques contre le peuple algérien et ses institutions. «Le caractère récurrent de programmes diffusés par des chaînes de télévision publiques françaises, dont les derniers en date sur France 5 et la Chaîne Parlementaire, le 26 mai 2020, en apparence spontanés et sous le prétexte de la liberté d'expression, sont en fait des attaques contre le peuple Algérien et ses institutions, dont l'ANP et sa composante, la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)», avait indiqué le ministère des affaires étrangères dans un communiqu

Il s'agit du deuxième entretien téléphonique entre les deux présidents depuis l'élection d'Abdelmadjid Tebboune.

Le 18 mars dernier les deux Présidents ont procédé à un échange d'informations sur la crise économique mondiale et ses répercussions sur la situation sanitaire et économique dans les deux pays face à la propagation de l'épidémie du coronavirus.

Nassim Mecheri

DÉCÈS DE LA MOUDJAHID AKILA ABDELMOUMÈNE

L'ONM exprime sa peine et son regret

LE SECRÉTARIAT de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) a exprimé, hier dans un communiqué, sa peine et son regret, suite au décès de la moudjahida, Akila Abdelmoumène intervenu lundi en France à l'âge de 84 ans. L'ONM a rappelé, à l'occasion, que la défunte était militante au sein des structures de l'ex-Fédération du Front de Libération nationale (FLN), dans la wilaya 7 historique (France). Née le 22 août 1936 à Constantine, la défunte a rejoint les rangs de la Glorieuse Guerre de libération nationale dés1954, en se lançant dans l'activité secrète d'acheminement de documents et d'armes. En 1956, et en compagnie de son frère Noureddine, elle s'est attelée à reproduire sur des machines à écrire le communiqué du FLN adressé aux étudiants algériens pour observer une grève, le 19 mai, et rejoindre les rangs de l'Armée de Libération nationale (ALN). En juin 1957, elle a accompagné sa famille à Paris avant de rejoindre la Fédération de France du FLN en qualité d'agent de liaison. Au lendemain de l'indépendance, elle a été d'un grand apport dans la phase de l'édification, d'abord en rejoignant les structures de l'Union générale des femmes algériennes (UGFA), puis elle marqua sa présence au sein des associations des droits de l'Homme. Akila Ouared s'est notamment distinguée en étant une militante acharnée des droits de la femme dont elle plaidera l'émancipation et l'égalité avec les hommes.

En 2012, elle est élue en qualité de Secrétaire nationale chargée de la protection sanitaire auprès de l'ONM. Convaincue du devoir de sauvegarder la mémoire nationale et la transmettre aux générations montantes, la défunte n'a pas manqué de faire connaître la Révolution de novembre 1954 à travers notamment ses écrits publiés sur la presse nationale. L'ONM a affirmé, dans son communiqué, que l'enterrement de la Moudjahida Akila Abdelmoumène aura lieu dimanche à El-Allia (Alger) à 15 h 30, alors que l'arrivée de sa dépouille est attendue le jour même, à 14 h à l'aéroport Houari Boumédiéne.

M. D.

AVANT-PROJET DE LA CONSTITUTION

L'ANIE s'implique dans les débat

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) , Mohamed Charfi, a indiqué hier à Alger que l'appel du président de la République à l'ouverture d'un atelier pour débattre l'avant-projet de la Constitution, ne laisse pas la porte ouverte à des perceptions «d'un modèle alternatif», précisant que le contenu de la nouvelle Constitution devrait tenir en compte essentiellement les engagements du président de la république.

Charfi a expliqué, en marge des journées d'étude consacrées aux débats sur la mouture de la Constitution, que «la révision de cette dernière est censée concrétiser les fondements de la démocratie, pour ainsi attirer l'intérêt de toute personne désirant contribuer à son enrichissement, avant d'être soumise à un référendum populaire».

L'ancien ministre de la Justice a rappelé que l'Autorité qu'il préside actuellement depuis sa création en septembre 2019 «est l'émanation du Hirak et le fruit d'un dialogue national». L'ANIE avait , selon lui, accompli sa mission en bonne et due forme, œuvrera à concrétiser ses objectifs, notamment la promotion du système électoral, selon l'alternance au pouvoir de manière pacifique».

Partant de ce principe, les travaux de l'équipe de cette instance, qui se penche sur les propositions relatives à la révision constitutionnelle, examinent des mécanismes lui accordant plus d'indépendance des appareils exécutif et judiciaire.

Il est question de voir également si le nouveau texte «a réellement constitutionnalisé ses pleines prérogatives, ou il s'agit seulement des dispositions de forme», souligne-t-il.

Charfi veut à travers cette occasion avoir une voix au chapitre pour renforcer le statut de l'ANIE, en la dotant davantage de prérogatives à même de pallier aux lacunes relevées durant sa première expérience, lors de l'organisation de la présidentielle du 12/12 2019.

«Notre Autorité ne doit pas être un simple organisateur d'évènement, nous pourrons agir en amont et participer à la bonne gouvernance», renchérit encore à l'adresse des membres de son Instance.

Il a fait observer dans le même sillage que «le peuple nous a confié le 12 décembre dernier la mission d'exécuter le programme du président élu et le respect de la voix du peuple».

«Nous vivons une période charnière dans la construction de l'avenir démocratique du pays, qui aboutira à la naissance d'une nouvelle Constitution. Nos contributions scientifiques vont être sans doute d'une grande utilité pour les experts chargés de la formulation finale de ce texte», dit –il.

Selon lui, «l'élaboration de la nouvelle Constitution a été confiée à une équipe composée d'experts et de constitutionnalistes compétents en vue de soumettre une loi fondamentale». Elle devrait être «complémentaire et cohérente à l'effet de régir le pays conformément aux objectifs du programme du président de la République».

«Nous estimons que nous vivrons dans la nouvelle Algérie lorsque nous verrons les principes de la déclaration du 1e novembre, comme référence, se concrétiser progressivement», considère-t-il.

Sur la consécration du Hirak dans la mouture de la Constitution , Charfi a souligné qu'il ne s'agit pas «de simples faits historiques enregistrés», mais c'est le début d'un nouveau processus, faisant allusion à la «nouvelle philosophie» de l'Armée nationale dans «la gestion sécuritaire» d'une telle situation politique.

Par ailleurs, le chargé de mission à la présidence de la République , Mohamed Laagab a affirmé que la nature du régime politique comme conçue dans l'avant-projet en question est «semi présidentielle», ajoutant que la grande partie des critiques émises et les remous sur la Constitution partent d'une vision basée sur un régime parlementaire.

Aziza Mehdid

Page 04_Mise en page 1 03/06/2020 17:17 Page 1

ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Estimation automatique dans la facturation de la consommation

LA SOCIÉTÉ algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (filiale du groupe Sonelgaz) a annoncé, hier mercredi, sa décision de recourir à l'estimation automatique de la consommation moyenne de l'électricité et du gaz, affirmant que l'opération de distribution des factures aux abonnées a débuté cette semaine.

Contactée par l'APS, Mme Fatima Zahra Merzougui, chargée de la communication à la Sonelgaz a souligné que pour éviter un cumul des redevances de consommation (RC) pour les abonnées, la société a recouru «à l'estimation automatique des niveaux de consommation de l'électricité, afin de garantir le respect du calendrier de facturation».

«Les abonnées n'étant pas parvenus à payer leurs factures de consommation via le site lancé par la société depuis le début du confinement sanitaire en mars dernier, en raison d'un manque de maîtrise de ce mode de paiement, la société a recouru au système classique de paiement via les agences commerciales», a-t-elle soutenu.

«Le système de télépaiement, adopté par la société s'inscrit dans le cadre des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, visant à préserver la santé du citoyen et celle des travailleurs au niveau des agences commerciales», a-t-elle poursuivi.

Cependant, la société rassure ses clients de la continuité de l'approvisionnement en gaz et en électricité même pour les factures impayées, et ce jusqu'à la levée du confinement sanitaire, a ajouté la même responsable. «La société a commencé, en début de semaine, la distribution des factures aux abonnées et les équipes techniques ont entamé le relevé des compteurs», a-t-elle fait savoir. Mme Merzougui a indiqué, dans ce sens, que les agences commerciales de la société demeurent à l'écoute des préoccupations et doléances des citoyens.

S. N.

VIANDES BLANCHES

Près de 29 000 quintaux commercialisés durant le ramadhan

LE DIRECTEUR général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole (ONAB), Mohamed Betraoui, a fait état, hier mercredi, de la commercialisation de près de 29 000 quintaux de viandes blanches durant le mois de ramadhan dernier, à un prix ne dépassant pas 250Da/kg.

L'ONAB dispose actuellement de stocks suffisants de viandes blanches, estimés à 44.000 quintaux, dont des quantités seront mises, graduellement, sur le marché pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen, a fait savoir M. Betraoui.

Un total de 61 points de vente ont été mis en place à travers 23 wilayas, notamment à Alger, Blida, Oran, Annaba, Constantine, Tlemcen, Mostaganem, Ghardaia et Sidi Bel Abbes, a-t-il poursuivi, soulignant que des points similaires dédiés à la commercialisation de viandes blanches ont été ouverts dans les wilayas du sud, à savoir: Adrar, Illizi, El Menia et Ghardaia.

Dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la pandémie Covid-19 et du confinement imposé, des points de vente mobiles via des camions frigorifiques sillonnent les agglomérations à travers les différentes régions du territoire national pour la commercialisation des viandes blanches à des prix concurrentiels, a rappelé le responsable.

T. R.

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Signature d'un accord entre le PNUD et le ministère du Travail

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ont signé un accord pour la mise en œuvre d'un projet portant sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), a indiqué une responsable de cette organisation onusienne.



Ce projet vise «la promotion de l'emploi et l'inclusion économique des jeunes, des femmes et des personnes aux besoins spécifiques», a précisé la responsable decommunication au sein du PNUD-Algérie, Mme Nassima Benzitouni. Selon elle.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Mme Blerta Aliko, représentante résidente du PNUD en Algérie, de M. Ogawa Kazuya, ambassadeur du Japon en Algérie, dont le pays soutient ce projet avec un financement de 454.000 dollars, ainsi que des représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Social et celui des Affaires Étrangères. La mise en œuvre de cette initiative intitulée «L'économie sociale au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale», s'étalera jusqu'en mars 2021 dans trois wilayas pilotes : Khenchela, Bechar et Oran. Ce projet «s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique entre le PNUD et le gouvernement Algérien pour la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes, des femmes, et la réalisation des Objectifs de Développement Durable», a ajouté Mme Benzitouni. Il vise aussi à améliorer l'insertion sociale et économique des jeunes et leur employabilité, notamment par l'accompagnement d'un groupe de 30 jeunes, dont 40% de femmes, à la création de micro-entreprises adaptées aux spécificités des wilayas pilotes et en mesure de répondre durablement aux besoins des citoyens, a-t-elle soutenu.

Il a également pour objectif de renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile dans leur travail conjoint pour la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. Une attention particulière sera portée aux personnes aux besoins spécifiques, via les agences de soutien à l'emploi des jeunes, les associations, les incubateurs d'entreprises sociales et toute structure recevant des jeunes, selon la même source.

Vu le caractère transversal et multisectoriel de l'économie sociale et solidaire, la mise en œuvre de ce projet se fera en étroite collaboration avec neuf autres départements ministériels, à savoir la Solidarité Nationale, la Formation, l'Industrie, la Micro-entreprise, l'Agriculture, l'Intérieur et Collectivités Locales, le Tourisme et Artisanat,

l'Environnement, la Jeunesse et Sports et l'Enseignement Supérieur.Les mécanismes de soutien à l'emploi et à l'entreprenariat des jeunes (ANSEJ, CNAC, ANGEM,) seront également bénéficiaires du projet qui vise à renforcer leur coordination pour favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à l'entreprenariat dans les wilayas pilotes.

A ce propos, Mme Blerta Aliko a affirmé, en marge de la signature de l'accord, que «la thématique de l'autonomisation et de l'emploi des jeunes est un enjeu capital pour tous. Il constitue l'une des priorités de l'agenda de développement durable 2030, surtout qu'il occupe une place prépondérante dans le plan d'action du Gouvernement Algérien».

De son côté, l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Ogawa, a déclaré que ce projet correspond à «la nouvelle approche japonaise pour la paix et la stabilité en Afrique que lePremier ministre du Japon a annoncé en août 2019 lors de la 7e Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique». M. Ogawa a enfin exprimé son espoir de continuer à renforcer la coopération triangulaire entre le PNUD, l'Algérie et le Japon.

S. O. B.

DÉVELOPPEMENT DES TIC EN ALGÉRIE

Huawei se positionne comme un partenaire indispensable

PLUSIEURS milliers d'étudiant et spécialistes algériens ont participé au webinar organisé par Huawei Algérie sur le thème du développement des dernières technologies de la communication et de l'information en Algérie.

En quelques jours seulement ce sont plusieurs centaines de passionnés de nouvelles technologies qui se sont inscrits sur la chaine YouTube TMV events, le canal de diffusion Live du webinar. Huawei a innové avec ce nouveau format, premier du genre en Afrique du Nord pour le géant des TIC.

Présenté par Lin Xinpei Jeremy vice-président de Huawei Algérie et sept Intervenants Algériens formés par Huawei, ce séminaire en ligne intitulé "Tous ensemble 2020", avait pour objectif de mettre à la disposition des jeunes talents locaux l'expertise du leader mondial des infrastructure de communication.

Experts et spécialistes se sont succédés pour partager leurs connaissances et leurs savoir-faire sur un sujet au cœur du développement des TIC en Algérie ; en effet les participants à ce webinar ont pu suivre des formations sur la 5G, les nouvelles technologies de fibre optique (FTTH), les infrastructures de Datacenter ou encore les solutions IP, IT et visioconférences.

Ce webinar s'inscrit dans le cadre d'une politique initiée de longue date de la compagnie résolument engagée dans plusieurs programmes destinés aux jeunes étudiants et talents algériens, à l'image de Future Seeds, ICT Academy, ICT Compétition, Job Fair et le Salon des Formations et Stages.

«Nous sommes particulièrement ravis qu'autant de jeunes étudiants aient pris part à ce séminaire en ligne et ont pu ainsi se mettre à jour de notre savoir-faire, et surtout d'échanger avec nos experts autour de la question stratégique du développement des TIC en Algérie».

«Nous construisons notre développement sur les compétences et talents locaux avec plus de ressources, surtout pendant cette période difficile» a déclaré Alexandre Tian, Directeur des Relations Publiques et de la Communication de Huawei. Les résultats du sondage d'opinion réalisé à la suite du Webinar, par l'institut d'études algérienne (IEA), ont consacré la position privilégiée qu'occupe Huawei considéré par près de 95% des interrogés, comme le partenaire le plus fiable sur les questions qui concernent le développement des TIC en Algérie. En effet nous pouvons lire sur l'étude que près de 88% des participants ont déclaré Huawei comme un partenaire fiable dans la réalisation des réseaux 5G. Nous noterons le même pourcentage pour la réalisation des réseaux FTTH.

En ce qui concerne la numérisation et la digitalisation l'échantillon positionne Huawei comme un partenaire fiable à 89%. En un dernier point selon les chiffres de IEA, 90% des sondés affirment que l'écosystème de Huawei aide les entreprises algériennes. Le Webinar s'est révélé instructif et captivant selon cette enquête de satisfaction adressée aux 2000 participants issus de 47 Wilayas.

M. B.

Page 05_Mise en page 1 03/06/2020 18:11 Page 1

ASSOCIATION DES ANCIENS SMA

Désinfection des marchés d'Oued Smar et de Birkhadem

La Mouhafadha de la wilaya d'Alger de l'Association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA) a mené hier une vaste opération de désinfection du marché de gros d'Oued Smar (commune de Gué de Constantine) et du marché couvert de Birkhadem (circonscription administrative de Bir Mourad Raïs) en coordination avec les services de la sûreté de wilaya et la Direction du commerce d'Alger dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19, a-t-on appris auprès de l'association.



Le chargé de la communication de l'Association des anciens SMA, Anis Ailoul, a précisé qu'une vaste opération de désinfection avait été menée au niveau du marché de gros d'Oued Smar (commune de Gué de Constantine) et du marché couvert de Birkhadem(circonscription administrative de Bir Mourad Raïs), faisant également état de la distribution de 1.500 masques aux commerçants et aux citoyens en général, en coordination avec les éléments de la Sûreté de wilaya et la Direction du commerce d'Alger.

L'Association des anciens SMA a, à cette, occasion, sensibilisé les marchands et les citoyens à l'obligation du port du masque et du respect des gestes barrières et de la distanciation sociale pour éviter de contracter la Covid-19, a fait savoir le chargé de la communication.

Tous les moyens ont été mobilisés pour mener à bien l'opération qui s'inscrit dans le cadre du vaste programme de la wilaya d'Alger pour la désinfection des quartiers, des entreprises, des marchés et d'autres espaces dans la capitale dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, a souligné M. Ailoul.

Pour sa part, le président de l'Inspection du commerce de Bir Mourad Raïs, Belkacem Guat a salué cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des mesures et efforts de wilayas prises pour faire face au nouveau coronavirus, en collaboration avec les services de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs et la société civile, poursuivre les grandes opérations de sensibilisation et distribuer les masques de protection gratuitement aux citoyens et aux commerçants.

L'opération de désinfection et de nettoyage a également été menée dans le marché couvert de la cité El Moustakbal de Birkhadem, actuellement fermé ainsi que le reste des marchés de gros et de détail et les locaux commerciaux dans la commune de Gué de Constantine, à l'instar du marché El Hayet.

Les agents de l'inspection mènent périodiquement, en collaboration avec les services de sécurité et représentants de la circonscription de Bir Mourad Raïs, des opérations de contrôle du respect par les commerçants des conditions de prévention contre le nouveau coronavirus, de lutte contre la spéculation, le stockage des marchandises, la manipulation des prix et la qualité des produits alimentaires en vue de prémunir le citoyen en cette période exceptionnelle, selon M. Guat.

Ces opérations de sensibilisation et de distribution des masques de protection gratuitement se poursuivront à travers toutes les communes relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs pour protéger les citoyens des risques de contamination.

H. B.

COVID-19

Des propositions pour l'accompagnement des commerçants impactés

L'ASSOCIATION nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) a indiqué, hier mercredi dans un communiqué, que plusieurs propositions concernant les commerçants et artisans impactés par la pandémie Covid-19, ont été formulées lors de la réunion tenue entre le ministre du Commerce, Kamel Rezig, l'ANCA et d'autres partenaires.

Ces propositions portent sur l'examen de la possibilité d'octroi de crédits bancaires sans intérêts et d'une éxoneration fiscale allant de 6 mois à 12 mois de l'année 2020 au profit des commerçants et artisans impactés, note un communiqué de l'ANCA publié sur sa page officiel Facebook. Il s'agit également de l'annulation des pénalités de retard et l'examen des moyens de réouverture de certaines activités commerciales et d'artisanat.

Le ministère du Commerce avait affirmé que la réunion de concertation avec les différents partenaires sociaux s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation et de l'impact de la propagation de la pandémie Covid-19, afin d'étudier les mesures préventives à même de permettre la réouverture de certains commerces.

«Le secteur se penche actuellement sur l'examen des conditions permettant une reprise «graduelle» des activités commerciales et de services, avait indiqué lundi, un responsable au niveau du ministère du Commerce.

«Le ministère du Commerce se penche actuellement sur l'examen des conditions notamment sanitaires de protection contre la pandémie Covid-19 permettant une reprise graduelle et sécurisée des activités économiques, dont celle de la grande distribution, des services et de vente au détail'', a précisé le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abderrahmane Benhazil sur les ondes de la Radio nationale.

Il s'agit, selon lui, d'aller vers un assouplissement «partiel» des mesures de confinement prises dans le cadre de la protection de Covid-19, pour certains métiers et activités commerciales mais avec un «respect strict» des différentes conditions sanitaires. Lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier et présidé par M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Il a été également décidé, l'examen avec les partenaires sociaux de «la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certains métiers et activités commerciales à moindres risques de propagation du nouveau coronavirus, outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt» ainsi que des «possibilités d'aide aux petits commerçants impactés, y compris leur éventuelle exonération partielle des impôts».

Le Président Tebboune a mis l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation sociale.

M. D.

LOGEMENTS AADL

Raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz pour livrer dans les délais

Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Tarek Belaribi a insisté, hier mercredi lors d'une réunion de coordination, sur l'importance du raccordement des nouveaux logements aux réseaux de gaz et d'électricité et de leur livraison dans les délais fixés, a indiqué un communiqué de l'Agence. M. Belaribi a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur de l'Habitat, consacrée à l'évaluation des projets de logements AADL, en cours de réalisation ou de finalisation, ainsi que des sites où les chantiers ont pris fin mais les logements n'ont pas encore été réceptionnés en raison de l'absence de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, lit-on sur la page Facebook de l'Agence. La réunion a été organisée par visioconférence, au siège de la Direction générale de l'AADL, en présence du directeur général de l'architecture et des bâtiments, du directeur du logement promotionnel au niveau du ministère de l'Habitat, et du représentant du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et du président directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière, ainsi que des directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et des bâtiments de wilaya, des directeurs régionaux relevant de l'AADL et des directeurs de projets, précise la même source.

A cette occasion, le directeur général de l'aménagement urbain a donné des instructions pour assurer une coordination avec Sonelgaz pour le raccordement de ces logements aux réseaux de gaz et d'électricité. M.Belaribi a appelé les directeurs régionaux de l'Agence et les directeurs de projets à la coordination avec les instances et les maîtres d'œuvre des projets AADL pour leur parachèvement dans les délais impartis.

La rencontre organisée en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, s'inscrit dans le cadre des démarches visant à parachever les projets en cours, en coordination avec l'ensemble des acteurs et directions centrales et régionales concernées. «Les directeurs ont convenu de la livraison des projets de logements dans les délais, en garantissant le critère de qualité, afin de les remettre aux bénéficiaires équipés de toutes les commodités.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
ROUTE EL KETTAR OUED KOREICHE
Numéro d'Identification Fiscal : 411023000016047

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 02/DFEP/2020

La Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences des capacités minimales portant :

Travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'extension des établissements de la formation professionnelle.

-Lot N°01 : CFPA Cheraga, CFPA Draria, CFPA Ouled Fayet et CFPA Souidania.
-Lot N°02 : CFPA Bordj El Kiffan, Annexe El Mersa, CFPA Dergana et INSFP Ben Aknoun.
-Lot N°03 : CFPA La Montagne 1, INSFP Bir Mourad Rais Froid et CFPA Birtouta
-Lot N°04 : CFPA Bainem, CFPA Bab El Oued Garçons (Diar El Kef) et CFPA Béni Messous.

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- **Eligibilité**: Ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie **2** ou plus **activité principale en bâtiment**.
Capacité financière : Ayant une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois (**03**) dernières années (**2016- 2017- 2018**) de **15.000.000,00 DA** pour chaque lot, qui sera justifié par les bilans financiers des trois (**03**) dernières années (**2016- 2017- 2018**), visé par les services des impôts.
2- **Capacités techniques** :
-**Moyens Humains** : ayant un **Ingénieur d'état** en génie civil ou **Master** en génie civil ou un **Architecte** justifié par les **CV**, les **diplômes** et les attestations d'affiliations visées par la CNAS ou CACOBATPH en cours de validité.
-**Moyens matériels** : ayant au moins un camion capacité (2,5 tonnes ou plus) justifié par une carte grise et attestation d'assurance en cours de validité.
3- **Capacités professionnelles** : ayant réalisé Un **(01)** projet similaire de à ce prévus dans le cadre du présent marché – travaux d'aménagement, de réfection et d'étanchéité, les soumissionnaires doivent justifier leurs références par des attestations de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages.

Les entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie **2** ou plus **activité principale en bâtiment,** intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya d'Alger contre paiement de la somme de **2.000,00 DA (Deux Mille Dinars),** auprès **de la Trésorerie de la wilaya d'Alger compte N° 4020113,** non remboursable représentant les frais de reproduction du cahier de charge, et cela en application des dispositions des articles **40, 42 et 44** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur (Art **67** du décret présidentiel N° **15 -247** du **16/09/2015**), doivent être déposées au secrétariat des marchés au niveau de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, route El Kettar Oued Koreiche

Les soumissions doivent parvenir **sous triple plis**, l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant la mention suivante :

Monsieur Le Directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES
DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 02/DFEP/2020
Travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'extension des établissements de la formation professionnelle.
-Lot N°01 : CFPA Cheraga, CFPA Draria, CFPA Ouled Fayet et CFPA Souidania.
-Lot N°02 : CFPA Bordj El Kiffan, Annexe El Mersa, CFPA Dergana et INSFP Ben Aknoun.
-Lot N°03 : CFPA La Montagne 1, INSFP Bir Mourad Rais Froid et CFPA Birtouta
-Lot N°04 : CFPA Bainem, CFPA Bab El Oued Garçons (Diar El Kef) et CFPA Béni Messous.
Soumission à ouvrir que par
La commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- Le dossier de candidature contient :
- la déclaration de candidature, selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité, selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéants, des sous traitants;

* **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et de classification professionnelle.
* **Capacités financières** : Les bilans des trois dernières années (**2016- 2017- 2018**)
* **Capacités techniques** :

- Moyens numains
- Moyen matériels
- Références professionnelles

2- L'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire, selon modèle ci joint;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 - Le délai d'exécution des travaux.
 - Le détail de la méthodologie des travaux à savoir, planning d'avancement des travaux et planning d'approvisionnement du chantier, tableau d'effectif et du matériel à mettre sur chantier.
 - Les moyens humains, accompagné de tous les justificatifs.
 - Les Moyens matériels, accompagné de toutes pièces justificatives.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3 L'offre financière contient:
- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le délai de préparation des offres est de **08 jours,** à compter du date de la 1ère publication dans les quotidiens nationaux et le BOMOP ou la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse national.
La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée des préparations des offres au plus tard à **12h 00**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant et à la même heure.
Durée de validité de l'offre est fixée de **08 jours** augmentée de **03 mois.**
Les soumissionnaires **sont invités** à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres a **14H00** heures au siège de Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya d'Alger

Le Jeune Indépendant **du 04/06/2020 / ANEP 2016009124**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BLIDA
Département Maitres d'Ouvrage

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية البليدة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

Ref.: N°...../D.G/2020

N° d'Identification Fiscale 099109019187019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 24/2020

Conformément aux dispositions des articles 40,73,74 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marches Publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, en date du **17/03/2020** ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **la 2ème avis d'appel d'offres ouvert(Avec exigence de capacités minimales) N°17/2020** paru dans les quotidiens **«LE Jeune Indépendant»** en date du **27/02/2020** et **«الايام الجزائرية»** en date du **26/02/2020**, relatif à **la réalisation des travaux VRD des1118 /4440 LPL à MEFTAH, ILOT II, WILAYA DE BLIDA,** qu'après évaluation des Offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivant :

Projet	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'Offre financière (DA/TTC)	Montant de l'Offre financière après correction (DA/TTC)	Délai	Critère de choix
portant la réalisation des travaux VRD des1118 /4440 LPL à MEFTAH, ILOT II, WILAYA DE BLIDA.	**SNC / IBARAR ayant le N° d'identification fiscale : 000315004513349**	**51.15** pts	**408 640 318 ,64 DA**	**408 640 319, 51 DA**	**13 Mois**	Offre Retenu

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire* dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés publics de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 04/06/2020 / ANEP 2016009176**

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».
Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.
CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :
BEA : COVID 19
Euro : 002001121123000001/46
USD : 002001121123000002/43
GBP : 002001121123000003/40

Le Jeune Indépendant **du 04/06/2020 / ANEP GR 0025**



Pourquoi les cheveux s'éclaircissent sous l'action du soleil ou du miel ?



AVEZ-VOUS DÉJÀ constaté que vos cheveux ont tendance à s'éclaircir en été ? Cette réaction n'est due qu'indirectement à la saison. Vous voulez en savoir plus ? Nous vous expliquons pourquoi les cheveux s'éclaircissent sous l'action de différents éléments comme le soleil ou le miel.

Le soleil éclaircit-il réellement les cheveux ?

Lorsqu'on s'expose au soleil, notre peau a tendance à bronzer. Mais avez-vous déjà remarqué que les cheveux font exactement le contraire ? Ils s'éclaircissent. Pourquoi une telle différence de réaction ? Tout simplement à cause des rayons UV. La peau est un organe vivant qui se protège des UV nocifs du soleil en produisant de la mélanine, le pigment responsable de notre bronzage. Cette même mélanine est présente à l'intérieur du bulbe du cheveu et définie sa couleur.

Mais une fois poussés, les cheveux deviennent une matière dite « morte », incapable de produire cette mélanine. Les rayons UV décomposent alors la mélanine naturellement présente avec pour résultat l'éclaircissement de la chevelure un quart, voire un demi-ton au-dessus. Cet effet est irréversible ! C'est pourquoi les cheveux qui repoussent nous paraissent toujours plus foncés. Les cheveux gris, dépourvus de mélanine et donc encore plus vulnérables aux UV, ont tendance à jaunir et à s'assécher. Pour éviter les désagréments dus aux rayons UV, pensez à toujours couvrir votre tête et appliquez un spray anti-UV avant de vous exposer au soleil.

Est-il possible d'éclaircir ses cheveux sans les abîmer ?

Les personnes qui souhaitent éclaircir leur cheveux naturellement peuvent être tentées de se placer au soleil durant des heures. Les effets sont cependant néfastes pour la santé du cuir chevelu. Heureusement, il est possible d'obtenir le même résultat grâce à des ingrédients issus de la nature. Ainsi, le miel, la camomille ou encore le citron ont la capacité d'éclaircir naturellement les cheveux comme l'explique le site de Schwarzkopf. Si vous voulez un effet retour de plage et des reflets blonds plus intenses, il est recommandé de faire régulièrement des masques capillaires à la maison avec l'un de ces ingrédients ou de les intégrer à votre après-shampooing. La glucose oxydase, une enzyme présente dans le miel, éclaircie les cheveux une fois mélangée à de l'eau.

La camomille est une plante particulièrement pigmentée dont la teinte dorée se fixe aux cheveux grâce à la chaleur. Enfin, l'acidité du citron permet de décomposer la mélanine présente sur les longueurs et d'éclaircir naturellement. Attention cependant, même si le miel a des propriétés hydratantes et antifongiques, ce n'est pas le cas du citron qui a tendance à assécher la fibre capillaire. Il est conseillé de ne jamais l'appliquer seul, mais toujours avec un agent hydratant comme le miel, l'huile d'olive ou le gel d'aloe vera.







Confinement. Et pendant ce temps, les Russes recréent des tableaux... avec les moyens du bord

Le confinement mis en place afin d'enrayer la pandémie du virus Covid-19, instauré mardi 17 mars 2020, en France, n'est pas toujours facile à supporter. Pour se distraire, les Russes ont eu une idée originale : revisiter, à leur manière, des chefs-d'œuvre de la peinture. Avec ce qu'ils ont sous la main. En quelques jours, cet amusement a réuni plus de 350 000 personnes sur un groupe Facebook.

Des crevettes formant La Danse de Matisse ou des ailes de poulet devenant Les Trois Grâces de François Boucher : foule d'internautes russes, confinés à cause du Covid-19, trompent l'ennui en reproduisant (avec les moyens du bord) des tableaux de maîtres.

« La prolifération de notre projet est encore plus exponentielle que celle du virus », s'amuse Ekaterina Broudnaia-Tcheliadinova, 38 ans, fondatrice du groupe Facebook « Izoisoliatsia », qui signifie « confinement artistique ». Un groupe qui comptait 350 000 abonnés en Russie, vendredi 10 avril 2020. Au départ, cette employée du groupe Mail.ru cherchait à distraire des amis en publiant, fin mars 2020, une photo de son mari déguisé à la manière d'un célèbre autoportrait de Vincent Van Gogh.



Il tente d'échapper à la «frénésie» autour du Covid-19 en se cachant dans une forêt et meurt empoisonné

Alors que tout le monde parle du coronavirus, un cycliste russe s'est retranché dans une forêt pour fuir la panique générale. Quelques jours après le début de son aventure, il est mort d'un empoisonnement, relate son épouse. En pleine pandémie de Covid-19, le voyageur et cycliste russe Alexandre Norko a pris le pari d''échapper au coronavirus en se réfugiant dans une forêt près de Saint-Pétersbourg. Peu avant de s'y rendre, l'homme a pointé du doigt «une frénésie malsaine à l'échelle planétaire, associée au coronavirus», dont il voulait s'éloigner. Pourtant son retour à la nature a tourné au drame: l'homme y a en effet trouvé la mort.

Selon la femme du cycliste, il est décédé le 6 avril des suites d'un empoisonnement provoqué par l'ingestion des racines d'une plante sauvage, la ciguë aquatique (ou cigüe vireuse), qu'il a pris pour celles d'un nénuphar.

«Selon les experts, c'était une ciguë vireuse, qui a un goût agréable et sent bon, mais tue un cheval. Un ancien philosophe grec a été empoisonné par le jus de cette plante. Sasha s'est qualifié de philosophe d'une simplicité volontaire ... Et il a accidentellement répété son sort», a-t-elle déploré sur sa page Vkontakte, le 9 avril.

Un homme politique sud-africain enterré dans sa Mercedes-Benz préférée



Le chef d'un village sud-africain avait demandé à ses proches de l'enterrer dans sa voiture préférée et la famille a bien exécuté la volonté du défunt. Au lieu de reposer dans un cercueil ordinaire, le chef d'un village du Cap-Oriental, en Afrique du Sud, a préféré être enterré au volant de sa Mercedes-Benz préférée, comme en témoigne une vidéo qui a fait le tour des réseaux sociaux: Selon les proches du politicien, il y a deux ans, ce dernier s'était acheté une Mercedes-Benz E500 des années 1980



précisément dans le but d'être inhumé à l'intérieur. Bien que sa famille ait été un peu choquée par ses intentions, elle n'a pas osé se rebeller contre la volonté du défunt. Vêtu d'un costume blanc, l'homme assis au volant, ceinture de sécurité bouclée, a été remorqué jusqu'à sa tombe dans le cimetière familial sous les regards admiratifs des villageois.

Microsoft



les appareils Windows 10X ne devraient pas voir le jour cette année

.Microsoft réoriente son activité sur Windows pour se concentrer sur la virtualisation et les appareils à écran unique, plus prioritaires dans la situation actuelle.

Microsoft ne devrait pas sortir d'appareils Windows 10X en 2020. Rien de vraiment étonnant compte tenu de la situation de crise provoquée par la pandémie de Covid-19. Mais les enthousiastes qui attendaient avec impatience les appareils à double écran (Surface Neo) vont être déçus.

Selon mes contacts, le chef de produit Panos Panay a informé certains membres de son équipe en interne ce mercredi que Microsoft ne livrerait pas ses appareils Surface Neo à double écran 10X cette année. L'entreprise ne permettrait pas non plus que des appareils sous Windows 10X tiers sortent en 2020.

La nouvelle priorité de Microsoft est Windows 10X sur les appareils à écran unique – ce qui pourrait être une bonne nouvelle pour ceux qui espèrent que le lancement de 10X aide l'entreprise à mieux concurrencer les Chromebook. Par "appareils à écran unique", on entend à la fois les ordinateurs 2 en 1 et les appareils traditionnels.

LE SURFACE DUO SERAIT MAINTENU

L'entreprise ne prévoirait par contre pas de repousser le Surface Duo, le smartphone basé sur Android, après les vacances d'été. Lors de nos sollicitations, Microsoft a répondu qu'il n'y avait rien à partager.

Fin février 2020, les responsables de Microsoft avertissaient que la crise liée au coronavirus affectait la chaîne d'approvisionnement de la société en Chine. Mais ils avaient récemment laissé entendre que la chaîne d'approvisionnement fonctionnait de nouveau, donnant un peu d'espoir pour la date de sortie initialement prévue pour les Surface à double écran.

WINDOWS 10X

Windows 10X est une variante de Windows 10. Elle était auparavant connue sous le nom de code Windows Lite/Santorini. Les responsables de Microsoft ont déclaré publiquement que Windows 10X est uniquement destiné aux appareils à double écran, mais en privé, Microsoft a travaillé à faire fonctionner Windows 10X sur les appareils à écran unique et à coque rigide, également.

En janvier 2020, Microsoft a commencé à déployer des outils de développement pour son téléphone Android Surface Duo à double écran. Hier encore, Panay a mis à disposition sur Instagram une photo prise avec le Surface Duo.

En février de cette année, Microsoft a montré publiquement comment des applications conteneurisées fonctionneraient sous Windows 10X. Les responsables n'ont pas discuté du bon/mauvais fonctionnement des applications Win32 lorsqu'elles sont virtualisées sur 10X, mais le mot d'ordre était que l'équipe avait encore un long chemin à parcourir pour que les utilisateurs "normaux" comprennent et acceptent cette situation, car les niveaux de compatibilité n'étaient pas très élevés.

VIRTUALISATION

J'ai entendu dire par certaines de mes sources que Microsoft espère toujours pouvoir livrer certaines des fonctionnalités promises pour 10X – en particulier la possibilité de rendre les applications Windows existantes disponibles en utilisant des conteneurs virtuels –

le plus tôt possible, ce qui signifierait qu'elles seraient incorporées dans Windows 10, et pas seulement 10X.

Il se peut que l'entreprise cherche également comment déployer les fonctionnalités promises pour 10X au-delà des conteneurs, comme une sorte de système de confiance pour les applications, disponible dans le cadre de Windows 10, avant que 10X ne soit disponible.

Etant donné le nombre de personnes qui travaillent à distance en ce moment, il est tout à fait logique que Microsoft donne la priorité aux environnements virtualisés, rendus possibles par des conteneurs et/ou le bureau virtuel de Windows.

Cloudflare, hCaptcha .

Google veut faire payer le reCAPTCHA

Cloudflare l'abandonne

■ TECHNOLOGIE :
Cloudflare indique être passé à hCaptcha, un service alternatif de CAPTCHA, plus privé que le reCAPTCHA. Les utilisateurs du service travailleront donc gratuitement pour une nouvelle structure.

L'ENTREPRISE CLOUDFLARE, spécialisée dans l'infrastructure du web, a annoncé son intention de cesser le support de reCAPTCHA de Google et de passer à un nouveau fournisseur de services de détection de robots nommé hCaptcha. reCAPTCHA permet de s'assurer que c'est bien un humain qui veut accéder à une page web et non un robot. Pour ce faire, il lui demande de cliquer sur des images pour identifier des motifs. Ce qui lui permet d'alimenter son algorithme de reconnaissance d'image de nouveaux résultats.

Matthew Prince, co-fondateur et PDG de Cloudflare, a déclaré que cette décision était motivée par les plans de Google de faire payer l'utilisation du service reCAPTCHA, ce qui aurait "ajouté des millions de dollars en coûts annuels" pour son entreprise, coûts que Cloudflare aurait sans doute dû reporter sur ses clients."C'est tout à fait dans leur droit", a déclaré hier M. Prince. "Cloudflare, compte tenu de notre volume, a sans doute imposé des coûts importants au service reCAPTCHA, même pour Google".



"Si la valeur de la formation à la classification des images ne dépasse pas ces coûts, il est tout à fait logique que Google demande un paiement pour le service qu'il fournit", a-t-il ajouté.

Passage à hCaptcha

À l'avenir, M. Prince a déclaré que Cloudflare commencerait à intégrer un nouveau système anti-bot CAPTCHA dans les produits Cloudflare, appelé hCaptcha, fourni par la société californienne Intuition Machines, Inc. Intuition Machines gagne de l'argent en louant l'accès à hCaptcha à des entreprises qui veulent mener des expériences de classification d'images, puis en payant les propriétaires de sites web pour qu'ils mettent en œuvre son produit hCaptcha. Mais Cloudflare a déclaré qu'ils paieraient plutôt la société californienne, plutôt que d'être payés par hCaptcha. Prince a déclaré que cela garantit que Intuition Machines aura les ressources nécessaires pour adapter son infrastructure afin de répondre aux demandes de Cloudflare.

Actuellement, selon le W3Techs, Cloudflare est un fournisseur de DNS managé pour 11,3 % des sites Internet du monde entier, et un fournisseur de reverse-proxy (pare-feu) pour 12,4 % des sites, ce qu'il fait qu'il traite quotidiennement des quantités gigantesques de trafic.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:20	12:28	16:19	19:49	21:28
CONSTANTINE	03:28	12:32	16:23	19:52	21:30
ALGER	03:40	12:47	16:38	20:08	21:46
OUARGLA	03:54	12:38	16:18	19:46	21:15
CHLEF	03:50	12:54	16:44	20:13	21:50
MOSTAGANEM	03:56	12:59	16:48	20:17	21:54
ORAN	04:00	13:02	16:50	20:20	21:56

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6705 – JEUDI 4 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	16°
Oran	27°	19°
Constantine	35°	15°
Ouargla	42°	26°

CORONAVIRUS

107 NOUVEAUX CAS, 151 GUÉRISONS ET 6 DÉCÈS EN 24 HEURES

107 cas confirmés au coronavirus (Covid-19) et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre des cas confirmés à 9 733 et celui des décès à 673, a indiqué hier le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie. Le nombre des cas guéris a atteint 6 218, dont 151 durant les dernières 24 heures, a-t-il mentionne.



Avec ce nouveau bilan, le taux de contamination au covid-19 s'élève à 22.63 cas pour 100.000 habitants. Pr Fourar a précisé que les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Blida, Souk Ahras, Sétif, Batna, Msila et Chlef, ajoutant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des cas de décès.

Le porte-parole a aussi signalé que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 19 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Quant aux patients sous traitement, le responsable a souligné que leur nombre a atteint 18.470, dont 8.197 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 10.273 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 27 patients sont actuellement en soins intensifs.

Enfin, il a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.

Dans le monde, la pandémie de nouveau coronavirus a fait plus de 378.558 morts, dont plus des trois quarts en Europe et aux Etats-Unis, depuis son apparition en décembre.

Plus de 6.413.409 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 2.937.307 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.Les États-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 105.147 décès pour 1.811.277 cas.

Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 39.045 morts pour 276.332 cas, l'Italie avec 33.475 morts (233.197 cas), le Brésil avec 29.937 morts (526.447 cas) et la France avec 28.833 morts (189.220 cas). L'Europe totalisait hier 179.309 décès pour 2.177.390 cas, les Etats-Unis et le Canada 112.533 décès (1.902.982 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 52.751 décès (1.052.876 cas), l'Asie 16.870 décès (571.393 cas), le Moyen-Orient 9.628 décès (413.951 cas), l'Afrique 4.333 décès (152.208 cas), et l'Océanie 131 décès (8.591 cas).

Mohamed Mecelti

Djezzy relance l'offre HAYLA BEZZEF avec plus de générosité !

DJEZZY dévoile la nouvelle version de Hayla Bezzef avec plus de générosité et plus de flexibilité répondant ainsi aux attentes de ses clients les plus exigeants Plus riche en data, Hayla Bezzef répond à des besoins de gigas en constante augmentation offrant ainsi à ses bénéficiaires une expérience unique de l'internet sans se soucier de leurs consommations. En plus d'augmenter à 10 Go son forfait à 1200 DA, Djezzy double la durée de validité de son offre à 500 DA et met à la disposition de ses clients de nouvelles options EXTRA qui leur permet de compléter leurs avantages lorsqu'ils le souhaitent.

Différents paliers s'offrent aux clients : pour 1200 DA, les clients bénéficient de 10 Go d'internet au lieu de 6, les appels & SMS illimités vers Djezzy ainsi que de 1500 DA de crédit vers les autres réseaux. Pour seulement 300 DA de plus, les clients profiteront du palier supérieur avec 30 Go d'internet supplémentaires et de 1500 DA de crédit supplémentaires valables durant toute la validité de l'option activable à tout moment. La Hayla Bezzef 1500 offre toujours 40 Go d'internet, les appels & SMS illimités vers Djezzy et 3000 DA de crédit vers les autres réseaux. Pour seulement 500 DA de plus, les client sauront la possibilité d'acquérir 20 Go et 4000 DA de crédit supplémentaire.

Hayla Bezzef 2000 permet, quant à elle, de bénéficier d'un forfait de 60 Go d'internet, les appels & SMS illimités vers Djezzy et un crédit de 7000 DA vers tous les réseaux. Enfin, dernière grande nouveauté de l'offre, la validité de l'option 500 passe de 7 à 15 jours pour 3 Go d'internet, les appels & SMS illimités vers Djezzy et 750 DA de crédit vers les autres réseaux. Pour bénéficier des EXTRAS, il suffit de composer le *720#, de se rendre sur la Djezzy App ou sur le site www.internet.djezzy.dz .

Hommage

A notre père, Hassen Bachir-Cherif
(Ex Directeur du quotidien La Tribune)



Déjà trois ans sans toi ! tu as été un papa extraordinaire, rien ni personne ne pourra te remplacer, tu nous as tout donné et tout appris, tu n'as jamais refusé un sacrifice pour assouvir tous nos caprices, le mot papa est beau, tu le portais à merveille, plus jamais nous ne pouvons le prononcer.

Tu es parti à jamais, mais nous savons que tu veilles sur nous de là où tu es ! Nous t'aimons papa chéri, merci pour ce que tu as été pour nous, merci à toi Grand Homme.

Tes enfants Farah, Lotfi et tes petits enfants Mehdi et Anil Bachir- Cherif.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»